

L'accessibilité à la Cité de la Musique- Philharmonie de Paris

Université de Versailles Saint-Quentin-en-Yvelines

Master 1 Culture et Communication

Mélina Auguste (PCI) et Gérald Cardineau (ACPP)

Février 2017

SOMMAIRE

Introduction.....	3
1 Une structure, deux époques: La politique d’accessibilité de la Cité de la Musique - Philharmonie de Paris aujourd'hui.....	3
1.1 Les informations 2.0 sur leur politique d’accessibilité.....	3
1.2 Les dispositifs mis en place.....	4
1.3 Les tarifs.....	5
2 Enquête sur les dispositifs d’accessibilité de la Cité de la Musique - Philharmonie de Paris.....	5
2.1 Accessibilité des différentes parties de l’établissement.....	5
2.1.1 Accès aux bâtiments.....	5
2.1.2 Déplacements dans les bâtiments.....	6
2.2 Source d’information sur place.....	6
2.2.1 Rencontre avec les agents d'accueil des différentes parties du complexe.....	6
2.2.2 Rencontre avec des volontaires du service civique chargés de questions d’accessibilité.....	7
2.2.3 Entretien avec la chargée de l’accessibilité et des publics handicapés.....	7
2.2.4 Documentation.....	8
3 La politique d’accessibilité de la Cité de la Musique - Philharmonie de Paris : réalité ou fiction ?.....	9
Conclusion.....	10
Liste des références.....	11
Annexe 1. Photos.....	12
Annexe 2. Entretien avec Bénédicte Capelle-Perceval.....	17
Annexe 3. Brochure de la Cité de la Musique – Philharmonie de Paris.....	18

INTRODUCTION

Située au sud du parc de la Villette, la Cité de la musique - Philharmonie de Paris est un établissement culturel public à caractère industriel et commercial (sous la tutelle du Ministère de la Culture et de la Communication) consacré à la musique et doté de plusieurs salles de concert (dont une grande salle philharmonique inaugurée en janvier 2015), d'un musée, d'une médiathèque, de différents espaces pédagogiques et de plusieurs ensembles en résidence. C'est un espace qui accueille des manifestations très variées : concerts qui ne se limitent pas à la musique classique, expositions, ateliers pédagogiques (éveil musical, présentation de métiers du domaine musical, etc.) avec des publics de tout âge, etc. La Philharmonie a accueilli en 2015 environ 1,2 millions de visiteurs : près de 550000 personnes ont assisté à un concert payant, environ 400000 personnes ont visité les expositions et environ 250000 ont participé à une activité pédagogique. La Philharmonie de Paris est donc un établissement de taille très importante, exerçant une activité dense et variée et accueillant beaucoup de public. Face à cette fréquentation importante, il est intéressant de s'interroger sur comment l'institution répond aux questions d'accès des personnes en situation de handicap. Cet établissement regroupe, comme son nom l'indique, deux pôles : la Cité de la Musique inaugurée le 7 décembre 1995 et la Philharmonie, ouverte vingt ans plus tard, le 14 janvier 2015. Ouverte donc une décennie avant la loi "handicap" de 2005¹, il sera intéressant d'aller regarder à quel point la Cité de la Musique est en conformité avec la législation parue entre temps.

1 Une structure, deux époques: La politique d'accessibilité de la Cité de la Musique - Philharmonie de Paris aujourd'hui

1.1.Les informations 2.0 sur leur politique d'accessibilité

La première source d'information à distance sur l'accessibilité de la Cité de la Musique – Philharmonie de Paris reste avant tout leur site Internet. L'accessibilité aux informations en ligne par les personnes en situation de handicap n'a visiblement pas été pris en compte comme le démontre l'absence d'audio description par exemple. En revanche, un message sur la page "accessibilité" informe le visiteur que la diffusion d'information pour les personnes handicapées devrait être mis en place prochainement : "En attendant la mise en ligne d'un espace dédié aux publics en situation de

1 Loi pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées. La Cité de la Musique a ouvert une décennie avant la loi "handicap" de 2005 qui ordonne aux nouveaux établissements recevant du public (en construction après 2005) de rendre l'accès possible pour tout public avant de débiter la construction sous peine d'une amende de 45 000 euros. Cela implique que les structures construites avant 2005 doivent prendre des initiatives pour adapter leur établissement à l'accueil des personnes en situation de handicap).

handicap, voici un aperçu des activités accessibles à tous”. Sachant que la Philharmonie de Paris a été construite il y a plus d'un an, la bonne volonté affichée de l'établissement peut être remise en cause. Les publics handicapés sont uniquement informés de la présence de volontaires du service civique pour les aider. Pour en savoir plus, le contact par mail ou téléphone avec la personne en charge de l'accessibilité reste indispensable. En ce qui concerne l'accès aux établissements, aucune information n'est réellement fournie quant aux portes d'accès en fauteuil roulant (voir figure 1) ou sur l'emplacement d'un bureau d'accueil pour les personnes en situation de handicap, qu'il soit physique, moteur ou sensoriel.

1.2 Les dispositifs mis en place

Malgré ces lacunes en terme d'information sur le site, plusieurs initiatives semblent être mises en place par l'établissement.

Pour les concerts et spectacles, les personnes en fauteuil roulant disposent de places réservées mais il faut noter que ces places se trouvent majoritairement au fond de chaque catégorie (voir figure 2). Les personnes aveugles ou malvoyantes peuvent être placées au plus près de la scène et être accompagnées, sous réserve d'en informer l'établissement lors de la réservation. En ce qui concerne les personnes sourdes ou malentendantes, seule la Grande Salle Pierre Boulez possède une antenne à haute fréquence pour amplifier le son. Pour finir, les personnes en situation de handicap mental disposent de concerts et de spectacles en famille spécifiques pour favoriser la découverte de la musique (trois concerts Fa Si La différence avec des bénévoles pour aider les personnes ayant des troubles du comportement important).

En ce qui concerne le musée (prix “Patrimoine pour tous” en 2013), le site affirme qu'il est accessible aux personnes à mobilité réduite. De plus, des fauteuils roulants et sièges cannes sont disponibles et les chiens guides d'assistance sont bienvenus. Parmi les dispositifs on trouve : un parcours multisensoriel et interactif de cinq instruments de musique (parcours “touchez la musique”) (voir figure 3), un parcours tactile pour les personnes aveugles ou malvoyantes (images en relief, parcours musical et audiodécrit) (voir figure 4) et un livret en braille et gros caractères, des boucles magnétiques compatibles avec les audioguides (gratuit) et des films sous-titrés pour les sourds et malentendants. Le musée propose également des visites guidées individuelles ou en groupes adaptées par des guides conférenciers formés aux besoins de chaque handicap, en plus des différentes activités adaptées qui y sont proposées (lecture labiale, son et vibration etc). Les visites individuelles des publics malentendants sont possibles grâce aux audiophones avec boucles magnétiques qui amplifient la voix du conférencier. Des ateliers de pratique musicale sont également

mis en place et accessibles pour les personnes handicapées et notamment les publics éloignés (exemple des hôpitaux de jour pour accueillir des patients dans l'établissement lors d'expositions). Comme pour toutes les activités, il faut un échange avec le pôle musical, les personnes handicapés et les structures pour adapter au mieux l'activité avec les spécificités des handicaps.

Via le site Internet on perçoit une forte conscience de l'importance de l'accessibilité des publics en situation de handicap. Cependant les informations y restent peu détaillées et la seule manière d'obtenir plus de détails reste de contacter le pôle par mail. En matière d'accès à l'information les délais liés à cet intermédiaire ne tournent pas à l'avantage de l'établissement.

1.3 Les Tarifs

Une page dédiée aux publics handicapés recense de nombreux tarifs préférentiels comme des réductions pour les spectacles et concerts allant de 20% à 30%. Prenant en compte différents critères, la Cité de la Musique tente de s'adapter au mieux à la variété et aux besoins pour une meilleure accessibilité (famille, groupe, individuel, visite libre ou guidée avec accompagnateur ou non). Loin d'être totalement gratuite (à l'exception des visites libres des collections permanentes et expositions pour les personnes handicapées et leurs accompagnateurs), la Cité de la Musique - Philharmonie de Paris propose tout de même des tarifs réduits non négligeables.

2 Enquête sur les dispositifs d'accessibilité de la Cité de la Musique - Philharmonie de Paris

Lors d'une journée passée à la Cité de la Musique - Philharmonie de Paris, nous avons pu visiter le complexe et rencontrer plusieurs employés afin de nous rendre compte des dispositifs concrètement proposés pour les questions d'accessibilité.

2.1 Accessibilité des différentes parties de l'établissement

2.1.1 Accès aux bâtiments

Une grande rampe d'accès, le parvis (voir figure 5), relie la place de la Porte de Pantin à l'entrée de la Philharmonie. Cette rampe monte très progressivement. Des surfaces tactiles au sol permettent de tracer un chemin jusqu'au bâtiment et de prévenir de la présence de marches (voir figure 6). Cette rampe est un chemin alternatif aux escaliers à l'ouest du bâtiment mais il ne s'adresse pas

uniquement aux personnes en situation de handicap moteur. L'accès à la Cité de la Musique est lui aussi facilité par une rampe à la pente très douce. Il s'agit de l'accès principal du bâtiment par lequel on arrive depuis la station de métro « Porte de Pantin » ou l'Avenue Jean Jaurès. Le chemin entre la Cité de la Musique et la Philharmonie est plat mais composé de dalles, ce qui en fait une voie au relief relativement accidenté. La Philharmonie et la Cité de la Musique ont toutes deux un parking muni de places réservées aux personnes handicapées et d'un ascenseur. Toutes les entrées principales de la Cité de la Musique - Philharmonie de Paris sont des portes battantes. Dans tous les cas, les entrées sont larges et répondent aux normes prévues pour le passage des fauteuils roulants.

2.1.2 Déplacement dans les bâtiments

Pour naviguer entre les niveaux des bâtiments, on trouve un ascenseur dans la Cité de la Musique et deux dans la Philharmonie. Il est très aisé de circuler à chacun de ces étages. Il est néanmoins intéressant de noter que les aménagements de la Philharmonie font tous partie de l'architecture originelle du bâtiment tandis que ce n'est pas toujours le cas de la Cité de la Musique (construite, pour rappel, en 1995). Le premier niveau de la Cité de la Musique est par exemple doté de rampes. Il est clair dans ce cas qu'il s'agit d'un aménagement puisque ces rampes sont extérieures à l'architecture des marches d'escalier. Il existe un autre aménagement de ce type. Il s'agit des toilettes. Originellement, les seules toilettes du rez-de-chaussée étaient accessibles uniquement par des marches d'escalier (voir figure 7) . D'autres toilettes ont alors été prévues au rez-de-chaussée (voir figure 8). Des surfaces tactiles au sol sont présentes dans tous les bâtiments. Elles permettent de délimiter des zones et de prévenir de la présence de marches. S'agissant de se déplacer dans les bâtiments, il est intéressant de noter la grande rampe qui longe la médiathèque située au quatrième étage de la Cité de la Musique (voir figure 9). L'ascenseur permet de se rendre au niveau supérieur de la médiathèque. Cet accès par ascenseur est réservé aux personnes en situation de handicap.

2.2 Sources d'information sur place

Dans un deuxième temps, nous avons cherché à obtenir des informations sur les questions d'accessibilité, informations que nous avons pu obtenir auprès de personnes travaillant dans l'institution et dans de la documentation présente sur place.

2.2.1 Rencontre avec les agents d'accueils des différentes parties du complexe

Une rencontre avec une agente d'accueil de la Philharmonie nous a permis de nous rendre compte de la connaissance précise des agents sur les dispositifs prévus pour accueillir des personnes en

situation de handicap. Cette personne a pu nous détailler les dispositifs prévus pour les différentes catégories de handicap. L'agente nous a précisé que tous les agents avaient bénéficié d'une formation aux questions d'accessibilité en janvier 2015, à l'ouverture de la Philharmonie. Ils en conservent une brochure dense d'une cinquantaine de page présente sur le lieu d'accueil et une connaissance accrue des questions d'accessibilité (voir figure 10). L'agente nous a aussi montré un programme de la saison imprimé en gros caractères et en braille (voir figure 11). Nous avons par la suite rencontré une agente d'accueil à la Cité de la Musique qui nous a elle aussi précisé les différents dispositifs prévus à la Cité de la Musique et nous a précisé qu'à la différence de la Philharmonie, certains de ces aménagements ont été faits postérieurement à la construction de la salle. C'est cette agente qui a par exemple cité le cas des toilettes aménagées au rez-de-chaussée que nous évoquions précédemment. Enfin nous avons rencontré Valérie Malecki, documentaliste, qui a précisé que, même si des dispositifs sont prévus pour tout handicap, la médiathèque a reçu presque exclusivement des personnes en situation de handicap moteur pour lesquels le personnel est disponible pour faciliter leurs déplacements. Il faut préciser que le nombre de visiteurs de cette médiathèque n'est pas très important.

2.2.2 Rencontre avec des volontaires du service civique chargées de questions d'accessibilité

Nous avons pu rencontrer des volontaires du service civique travaillant à l'accueil de la Cité de la Musique. Ces trois personnes travaillent en étroite collaboration avec Bénédicte Capelle-Perceval et son assistante (voir ci-dessous). Ces volontaires du service civique s'occupent essentiellement de l'accueil et de l'information des personnes en situation de handicap mais aussi des personnes âgées avec des difficultés de déplacement. Lorsque des personnes handicapées préviennent de leur venue, ce qui est souvent le cas selon leurs dires, les volontaires s'occupent d'accueillir les personnes handicapées dans l'institution voire directement à la station de métro « Porte de Pantin » ou à l'avenue Jean Jaurès. Les volontaires se chargent de guider les personnes handicapées vers leur place dans la salle de concert de la Philharmonie mais aussi vers l'entrée du musée.

2.2.3 Entretien avec la chargée de l'accessibilité et des publics handicapés

Nous n'avons pas pu rencontrer Bénédicte Capelle-Perceval, chargée de l'accessibilité, en personne ni avoir d'entretien téléphonique. Mais elle a bien voulu répondre à des questions par courriel.

L'entretien est disponible en intégralité en annexe 2. Dans ses missions transversales à toute l'institution, Bénédicte Capelle-Perceval dispose d'une assistante et de trois volontaires du service civique. Elle nous a appris que la Philharmonie a pour objectif de proposer aux publics en situation de handicap une offre musicale de la même variété et de la même densité que celle proposée aux publics valides. Cette approche d'accessibilité a démarré dès 1995 avec la construction de la Cité de la Musique. Elle s'est bien sûr poursuivie et enrichie avec la construction de la Philharmonie en 2015. Mais cette démarche n'est pas encore entièrement accomplie. L'institution a pour projet de d'améliorer l'accessibilité des publics individuels en situation de handicap et de développer des supports de communication spécifiques aux publics en situation de handicap. La Philharmonie tend actuellement à prendre en compte toute personne en situation de handicap (visuel, auditif, mental, psychique, moteur, troubles autistiques, maladie d'Alzheimer) mais aussi certaines situations temporaires (femmes enceintes, jambe cassées, etc.). La grande capacité d'accueil de l'institution et la multiplicité et la variété de ses salles permettent de développer constamment de nouvelles activités pour ces publics spécifiques. La Philharmonie développe aussi des projets s'adressant aux publics éloignés des hôpitaux et prisons (concerts, ateliers, conférences, etc.).

2.2.4 Documentation

Sur place, deux documents permettent de prendre connaissance des dispositifs et activités prévus pour les personnes en situation de handicap (voir annexe 3). La brochure de la saison de la Philharmonie détaille sur une page les différents dispositifs prévus pour l'accueil des publics en situation de handicap aux concerts : tarif spécifiques, matériel disponible pour l'accueil, dispositifs d'aide à la circulation . Cette page fournit des informations précieuses et exhaustives sur l'accueil des personnes en situation de handicap mais pour prévoir un accueil optimal, la brochure conseille tout de même de prévoir sa venue, de prendre des informations et de réserver par téléphone. La brochure « Education » rend compte des activités pédagogiques de l'institution. Cinq pages informent ici des activités accessibles aux personnes en situation de handicap. Des logos correspondant chacun à un handicap différent (public sourd et malentendant, public handicapé mental et psychique, public handicapé moteur, public handicapé visuel) renseignent à quel public est destiné chaque activité organisée à la Cité de la Musique. Il est mentionné en préambule que les concerts de la Philharmonie sont accessibles à n'importe quel handicap. S'agissant des activités pédagogiques de la Cité de la Musique, certaines sont spécifiques à certains handicaps (des parcours audiotactiles s'adressant aux personnes en situation de handicap visuel par exemple), d'autres s'adressent sans distinction à tous ces publics (notamment à travers les visites guidées).

La documentation disponible sur place apporte donc un complément d'informations essentiel pour l'accueil des personnes en situation de handicap et offre un aperçu l'étendue des dispositifs et activités prévus pour ces publics.

3 La politique d'accessibilité de la Cité de la Musique - Philharmonie de Paris : réalité ou fiction ?

L'analyse de la politique d'accessibilité sur les supports de communication et l'enquête sur place nous permettent de disposer d'un panorama important sur la conformité des lieux par rapport à la loi de 2005, et notamment sur la cohérence entre les démarches annoncées et la réalité des faits. Une première approche à distance par rapport aux démarches entreprises par la Cité de la Musique – Philharmonie de Paris nous a permis de noter un certain manque de détails qui ne permet pas l'accès direct des personnes handicapées à l'information. Cela soulève certaines questions quant à l'intégration de ces publics et ne permet pas de se rendre compte de l'ampleur des dispositifs mis en place dans l'établissement et de l'investissement des employés. De plus, la page spécifique aux publics handicapés en retard de création ou encore l'absence d'audiodescription ne répond pas à la loi de 2005 en matière d'accessibilité des personnes en situation de handicap. Cependant, contre toute attente l'enquête sur place démontre que les démarches mises en place pour répondre aux besoins des publics en situation de handicap sont bien présentes (parcours "touchez la musique", boucles magnétiques, visites guidées adaptées) et font l'objet d'un réel investissement de la part des employés (personnel et conférencier formés, service civique etc). De plus, les membres du personnel semblent pour la plupart avoir conscience que l'accessibilité pour les personnes en situation de handicap reste primordiale et leur investissement personnel laisse entrevoir une réelle envie de faire avancer les choses et de faire en sorte que ces publics s'y sentent accueillis. Lors de l'enquête il a été facile de trouver du personnel apte à répondre à nos questions concernant les dispositifs pour les personnes en situation de handicap et de nous expliquer leur fonctionnement (personnel formé pour la plupart).

CONCLUSION

Après consultation des différentes sources d'information, visite sur place et entretien avec des employés de l'institution, il apparaît que la Cité de la Musique - Philharmonique a une politique d'accessibilité très développée, ouverte et ambitieuse. Les lieux et activités sont tous accessibles aux publics empêchés et l'établissement s'efforce de développer des activités spécifiques pour eux. Un très grand nombre de situations de handicaps est pris en compte. La connaissance des questions d'accessibilité est tout à fait satisfaisante chez les agents d'accueil et une équipe est entièrement dédiée à ces questions. Il reste à la Cité de la Musique - Philharmonie de sans doute développer les informations disponibles sur Internet et de rendre accessible son site officiel en audio-description. En l'état, l'institution musicale peut tout à fait servir d'exemple à d'autres établissements du genre surtout sur les questions d'adaptation et d'accessibilité des activités proposées.

LISTE DES RÉFÉRENCES

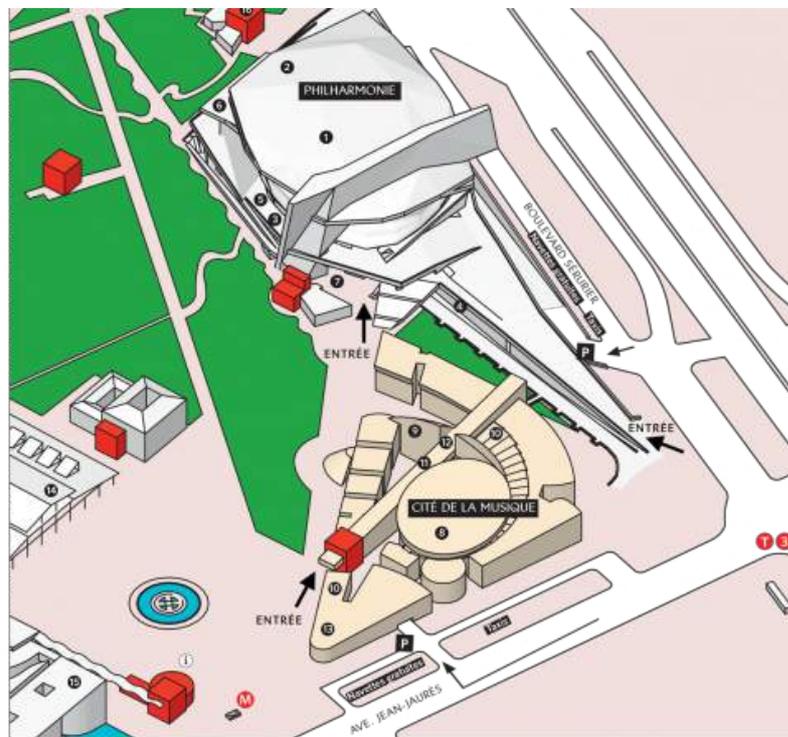
Cité de la Musique Philharmonie de Paris, "L'institution". [En ligne], consulté le 19/02/2017.
<http://philharmoniedeparis.fr/fr/linstitution>.

Cité de la Musique Philharmonie de Paris (2016), *Saison 2016 - 2017 Brochure*. "Billetterie informations pratiques : publics handicapés" (323).

Cité de la Musique Philharmonie de Paris (2016), *Education scolaires et groupes saison 2016 - 2017*. "Publics handicapés" (64 -68).

ANNEXE 1 : Photos

Figure 1. Plan de la Cité de la Musique - Philharmonie de Paris



- | | | |
|--|--|--|
| <p>PHILHARMONIE</p> <ul style="list-style-type: none"> 1 GRANDE SALLE 2 SALLE DE REPÉTITION 3 SALLE DE CONFÉRENCE 4 ESPACES ÉDUCATIFS | <p>CITÉ DE LA MUSIQUE</p> <ul style="list-style-type: none"> 8 SALLE DES CONCERTS 9 MUSÉE DE LA MUSIQUE AMPHITHÉÂTRE ESPACE D'EXPOSITION TEMPORAIRE | <ul style="list-style-type: none"> 13 CAFÉ DES CONCERTS 14 GRANDE HALLE DE LA VILLETTE 15 CONSERVATOIRE DE PARIS 16 TRABENDO |
|--|--|--|

Figure 2. Plan de la Grande Salle (Philharmonie de Paris)



Figure 3. "Touchez la musique"

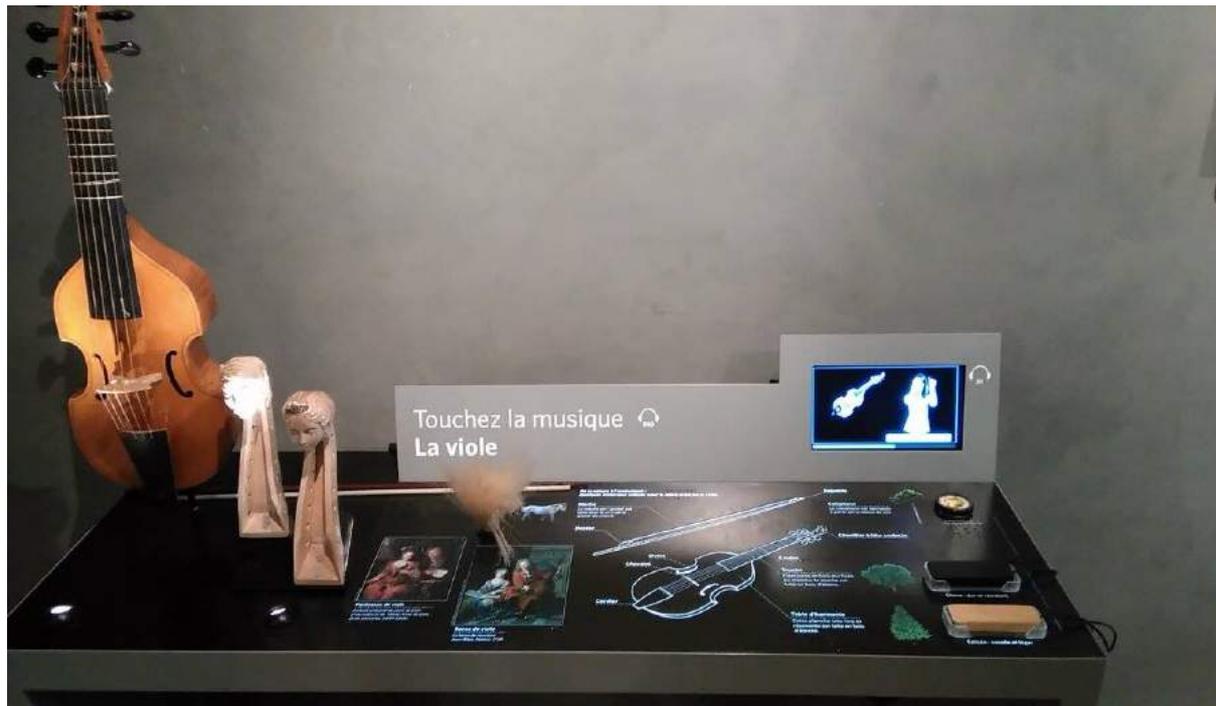


Figure 4. Plan du premier étage en relief

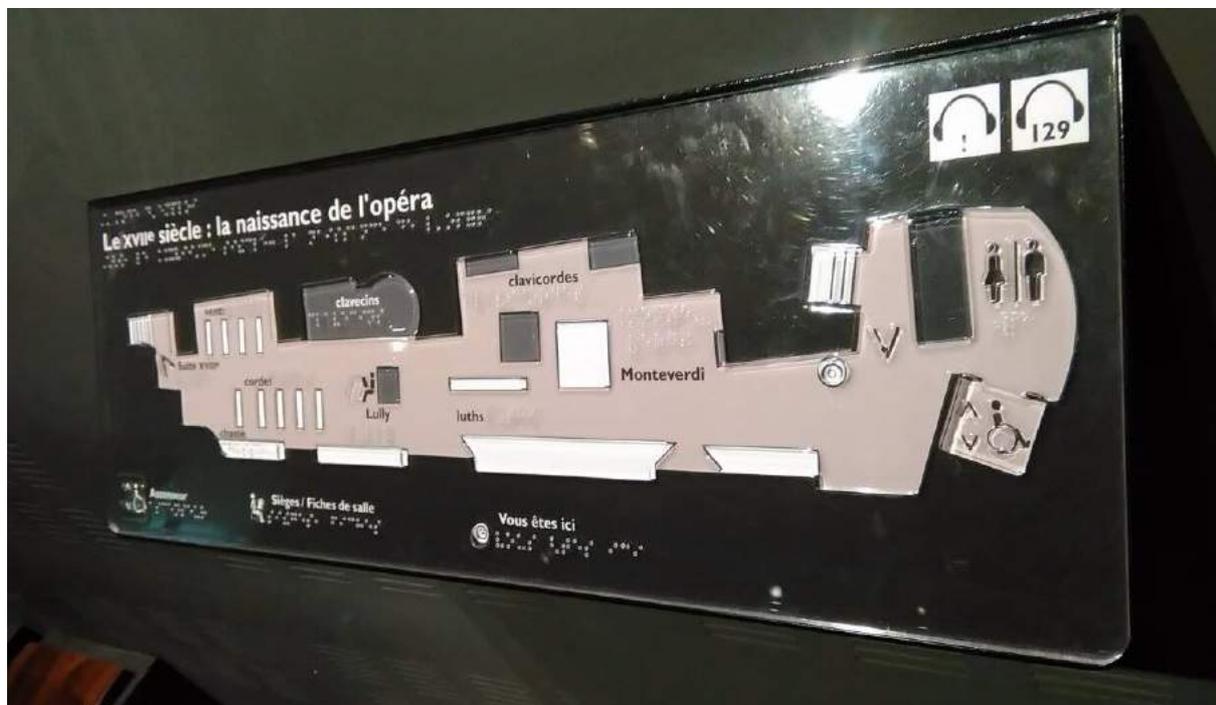


Figure 5. Rampe d'accès extérieure



Figure 6. Surface tactile extérieure

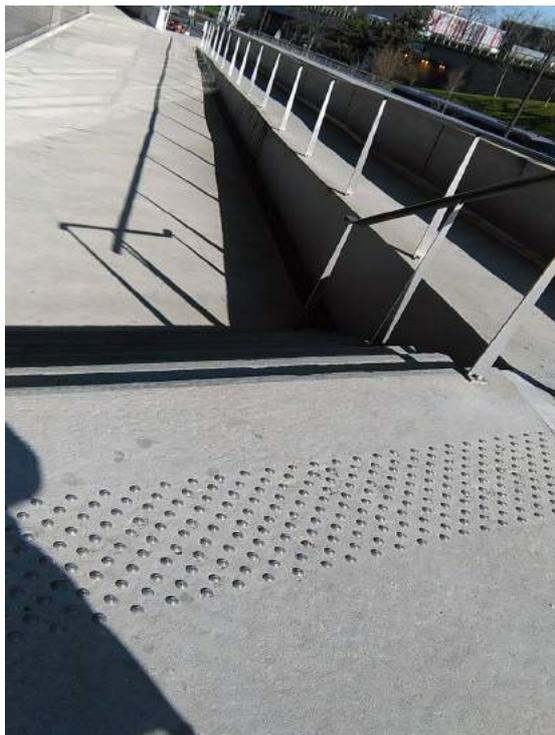


Figure 7. Accès aux toilettes (Cité de la Musique)



Figure 8. Toilettes pour personnes en situation de handicap

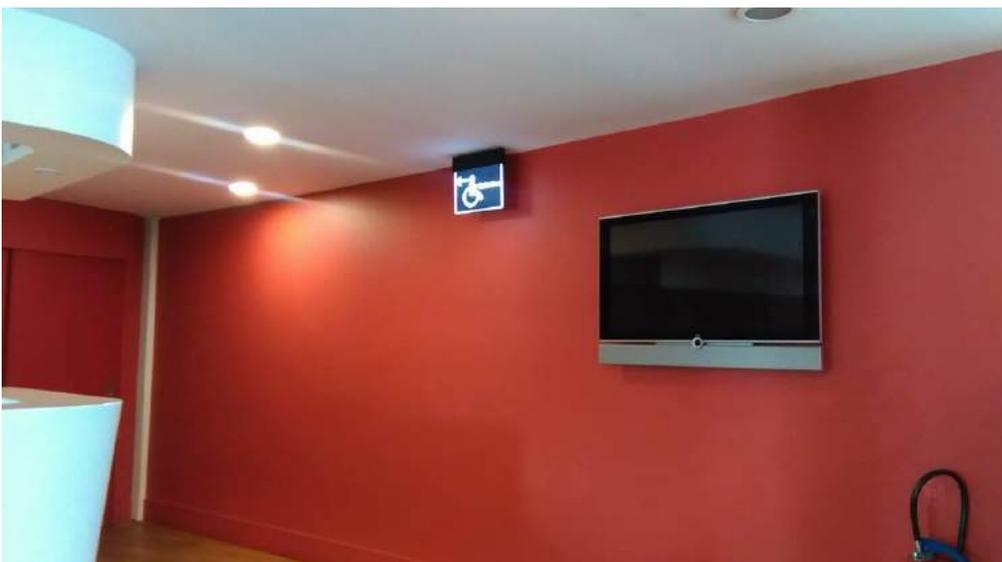


Figure 9. Rampe de la médiathèque (Cité de la Musique)



Figure 10. Brochure de formation du personnel sur l'accessibilité

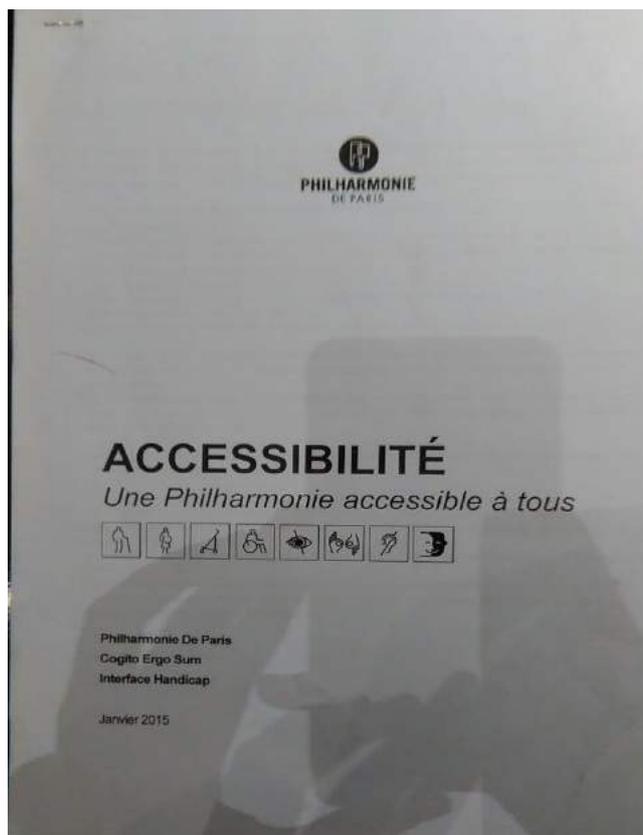
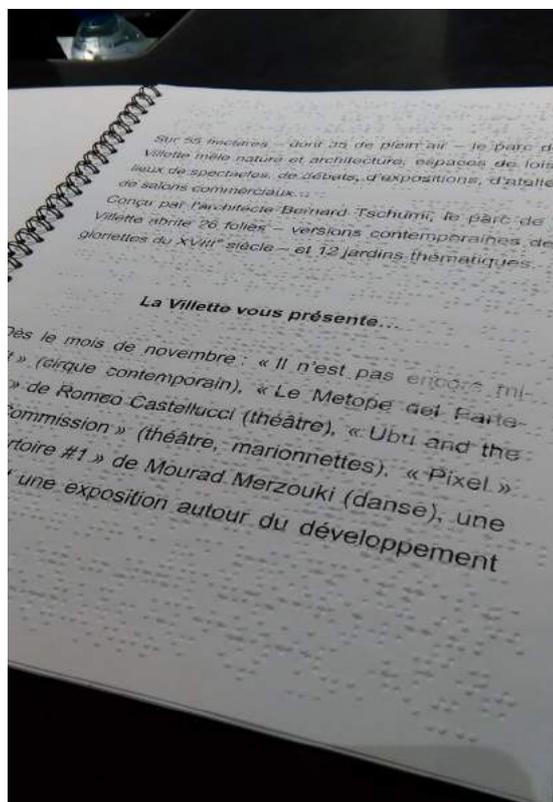


Figure 11. Programme 2016 en gros caractères et en braille



ANNEXE 2 : Entretien avec Bénédicte Capelle-Perceval

1/ Êtes-vous la personne référente des questions d'accessibilité pour l'ensemble du complexe ou uniquement du Musée (tel que c'est indiqué dans la brochure de la saison) ?

Administrativement mon poste est rattaché au Musée mais mes missions sont transversales sur toutes les activités et département de la Cité de la musique-Philharmonie de Paris. Je suis aidée par une assistante et trois volontaires du service civique.

2/ Quels sont les objectifs à court et long terme s'agissant de l'accessibilité des personnes en situation de handicap ?

Depuis 20 ans (c'est à dire l'ouverture de la Cité de la musique) l'objectif de l'établissement est de proposer aux publics en situation de handicap une offre variée et de qualité au même titre que les publics valides. Nous avons commencé par proposer des activités pour des groupes préconstitués puis nous avons développé l'offre pour les individuels en famille. Avec l'ouverture de la Philharmonie en janvier 2015, la politique d'accessibilité constitue un élément fort du projet puisqu'il vise la sensibilisation d'un large public à la musique, en s'appuyant sur la richesse des activités proposées : concerts, patrimoine, pédagogie innovante et participative, rencontres avec les artistes, colloques, éditions...

A court terme, nous aimerions développer l'intégration des publics individuels en situation de handicap dans les activités tout public. Nous aimerions également améliorer l'information de ce public grâce à des supports de communications spécifiques (site internet dédié, brochure accessibilité) mais également en améliorant l'accessibilité de notre site internet général.

3/ Quels handicaps prenez-vous en compte principalement actuellement ? Pour quelles raisons ?

Toutes les situations de handicap sont prise en compte : handicap visuel, auditif, mental, psychique, moteurs, troubles autistiques, malades alzheimer (pour plus d'info consultez: aurythmedusouvenir.philharmoniedeparis.fr), sans oublier les situations temporaires (femmes enceintes, jambes cassés, etc.) il existe des parcours et des activités pour toutes ces situations de handicap. (cf. brochure scolaire et groupes) et toutes les tranches d'âges (enfants, adultes et personnes âgées). Nous développons constamment de nouvelles activités. Cette saison nous avons mis en place 3 concerts proposant un accueil adapté aux personnes ayant des troubles envahissant du comportement (dispositif Fa Si La Différence).

4/ Organisez-vous des projets avec des publics éloignés (hôpitaux, prisons) ? Quelles sont les démarches avec les établissements en question ?

Nous organisons des activités hors les murs dans les hôpitaux et les prisons. Selon le public concerné, il peut s'agir de concerts pédagogiques, de conférences, d'ateliers, d'interventions musicales au chevet. Par exemple le Musée intervient depuis trois ans dans le service d'oncologie pédiatrique de l'institut Curie (concerts, ateliers pédagogiques et chevet). Nous y avons développé une mallette pédagogique autour de la musique "La Boîte à musique" (plus d'infos <http://curie.fr/animations-musicales/pediatrie-boite-musique-mallette-ludo-pedagogique-activites-musicales-aupres-enfants-hospitalises-in>)

ANNEXE 3. Brochure de la Cité de la Musique – Philharmonie de Paris

Brochure de la Philharmonie de Paris pour la saison 2016 - 2017 (article dédié aux publics handicapés)

PUBLICS HANDICAPÉS

CONCERTS

Des places sont accessibles au public à mobilité réduite dans la Grande salle, la Salle de répétition, la Salle de conférence - Philharmonie, la Salle des concerts et l'Amphithéâtre - Cité de la Musique. Ces emplacements spécifiques sont disponibles en réservant à l'avance aux guichets ou par téléphone.

Des loupes sont disponibles à l'accueil des concerts pour faciliter la lecture des programmes de salle par les personnes malvoyantes.

Ces programmes de salle – en gros caractères et au format Word accessible par synthèse vocale – peuvent être envoyés par courriel sur demande, une semaine avant le concert.

PROCÉDURE DE RÉSERVATION

Afin d'assurer le meilleur accueil du public en situation de handicap, il est recommandé de réserver sa place de concert ou son activité à l'avance **par téléphone au 01 44 84 44 84**.

CONFORT D'ACCUEIL

Afin d'améliorer le confort du public en situation de handicap, de nombreux matériels sont en prêt aux accueils et vestiaires de la Philharmonie de Paris (contre une pièce d'identité) :

- fauteuils roulants et sièges-cannes ;
- boucles magnétiques « tour de cou » ;
- jumelles, lunettes de télévision, monoculaires, loupes.

Pour un meilleur échange d'information avec le public malentendant appareillé, **la salle de conférence, les comptoirs d'accueil, billetteries, vestiaires et bars** sont équipés d'un système de **boucle magnétique**.

La Grande Salle est équipée d'une antenne à haute fréquence. Pour bénéficier de cet équipement, merci de signaler vos besoins spécifiques au moment de la réservation.

Pour tout renseignement sur le contenu des activités, contactez handicap@philharmoniedeparis.fr

TARIF PUBLICS HANDICAPÉS

SUR PRÉSENTATION D'UN JUSTIFICATIF

- **concerts** : réduction de 20% pour les personnes handicapées et leur accompagnateur ;
- **concerts et spectacles en famille** : 5,60€ par personne (accompagnateur gratuit) ;
- **visite libre** des collections permanentes et des expositions temporaires : gratuit pour la personne handicapée et son accompagnateur ;
- **visite guidée pour individuels** : 5€ pour la personne handicapée (idem pour l'accompagnateur) ;
- **visite guidée pour les groupes** : 60€ pour tout le groupe ;
- **activités pédagogiques (individuels)** : réduction de 15% ;
- **séance de pratique musicale (groupes)** : 60€ (1 ou 2 heures) / 90€ (3 heures).

AIDE À LA CIRCULATION

Trois **maquettes tactiles** aident à la compréhension et à l'orientation sur les deux bâtiments.

Des **balises sonores** guident les personnes aveugles jusqu'aux entrées situées au rez-de-parc et sur le niveau 3. Sur le parc de la Villette, **un chemin de pavés sciés** conduit les visiteurs jusqu'aux entrées rez-de-parc de la Philharmonie. Pour rejoindre l'entrée au niveau 3, les personnes en situation de handicap sont invitées à **prendre prioritairement les ascenseurs. Sur la rampe, il est vivement recommandé de circuler sur le côté droit** (dans le sens de la montée), **le long du muret**.

En soirée, le public souhaitant emprunter l'escalier monumental sera guidé par **le traitement lumineux des marches**.

323

GROUPES ET SCOLAIRES

PUBLICS HANDICAPÉS

LA PHILHARMONIE DE PARIS FAIT DE L'ACCUEIL ET DE LA PARTICIPATION DES
PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP UN ENGAGEMENT FORT DE SON PROJET.
PETITS ET GRANDS DÉCOUVRENT DE NOUVEAUX UNIVERS MUSICAUX
GRÂCE À UNE OFFRE DE MÉDIATION ACCESSIBLE : MUSÉE, EXPOSITIONS,
MÉDIATHÈQUE, ATELIERS DE PRATIQUE MUSICALE...

PUBLICS HANDICAPÉS

CONCERTS ET SPECTACLES

Les concerts et spectacles en matinée permettent aux publics en situation de handicap de découvrir la musique sous toutes ses formes : du répertoire classique, contemporain, en passant par l'opéra ou l'univers de la chanson, jusqu'à des formes associant la musique à d'autres arts : théâtre, danse... (voir p. 17).

Un atelier hors les murs peut être proposé en préparation à certains concerts. Par une approche active et créative mêlant chant, jeux rythmiques et création instrumentale, les participants sont immergés au cœur des œuvres qui seront interprétées au concert.

Tous les lieux de concerts de la Philharmonie sont accessibles aux personnes à mobilité réduite. La Grande salle de la Philharmonie est équipée d'une antenne à émission haute fréquence.

Spectacle jeune public - Du CP au CM2 

GOUPIL

LES COMPAGNONS DE PIERRE MÉNARD

Une réécriture pleine d'humour du *Roman de Renart*, mêlant musique, conte et langue des signes. Au terme du récit, la compagnie apprend aux jeunes spectateurs une chanson, chantée et « signée », extraite du spectacle. (voir p. 18)

MERCREDI 7 DÉCEMBRE ————— 15H00

JEUDI 8 DÉCEMBRE ————— 10H00 ET 14H30

MÉDIATHÈQUE

Un grand écran, un logiciel de synthèse vocale et de grossissement de textes, ainsi que des loupes sont à la disposition des personnes déficientes visuelles pour la consultation des ressources informatiques et des ouvrages imprimés. Des boucles magnétiques sont prêtées aux usagers malentendants équipés d'un appareil avec position T. La Médiathèque est accessible par ascenseur.

RENSEIGNEMENTS

HANDICAP@PHILHARMONIEDEPARIS.FR

ATELIERS DE PRATIQUE MUSICALE

La plupart des ateliers de pratique musicale de la Philharmonie sont accessibles aux groupes en situation de handicap issus des instituts médicaux-éducatifs, des établissements et services d'aide par le travail, des hôpitaux de jour...

Un échange entre les équipes éducatives de la Philharmonie et les responsables des structures intéressées est nécessaire avant la réservation pour une adaptation optimale de l'activité.

Des formations destinées aux éducateurs spécialisés, soignants, infirmiers et accompagnateurs habituels du groupe peuvent être organisées sur demande.

PUBLIC SOURD ET MALENTENDANT

Les ateliers mettent à disposition du matériel spécifique (boucles magnétiques, dispositifs vibratoires et solidiens...) visant la perception sensorielle du son et le développement d'un jeu musical propre à chacun.

PUBLIC HANDICAPÉ MENTAL ET PSYCHIQUE

Pour les personnes atteintes de troubles du comportement ou de troubles émotionnels, de handicap psychique ou mental, les activités sont tournées vers l'apaisement et le plaisir sensoriel. La créativité est mise en avant sans renoncer à des acquisitions fondamentales indispensables à la pratique musicale.

PUBLIC HANDICAPÉ MOTEUR

Les personnes présentant un handicap moteur, ou moteur cérébral, peuvent découvrir des pratiques instrumentales adaptables à leurs besoins spécifiques, sans altération qualitative de la transmission musicale.

PUBLIC HANDICAPÉ VISUEL

L'ensemble des ateliers de pratique musicale est accessible aux publics aveugle et malvoyant.

Merci de préciser vos besoins spécifiques au moment de la réservation afin que la salle d'atelier puisse être installée pour faciliter la prise en mains des instruments et des accessoires.

GROUPES ET SCOLAIRES

MUSÉE DE LA MUSIQUE

Depuis sa création, le Musée de la musique attache une importance particulière à rendre accessible l'ensemble de ses activités à tous les publics.

En 2013, il a reçu le prix « Patrimoines pour tous » du ministère de la Culture et de la Communication.

Dans sa démarche d'accessibilité, le Musée de la musique est soutenu par la Fondation Orange, la Fondation France Télévisions, le Fonds Handicap et Société par Intégrance, la Fondation Swiss Life, la Fondation de France et la Fondation Réunion Prévoyance.

EXPOSITIONS TEMPORAIRES

VISITE LIBRE : GRATUIT POUR LA PERSONNE HANDICAPÉE ET SON ACCOMPAGNATEUR. RÉSERVATION OBLIGATOIRE
VISITE GUIDÉE ET VISITE-ATELIER : 60€ PAR GROUPE

Les espaces d'expositions temporaires sont accessibles aux personnes en fauteuil roulant. Des sièges-cannes et des fauteuils roulants sont en prêt aux vestiaires. Des boucles magnétiques portatives compatibles avec l'audioguide facilitent l'accès au parcours sonore des expositions. La plupart des visites des expositions sont accessibles aux visiteurs à mobilité réduite. Les visites-ateliers peuvent s'adapter aux capacités de souffle et de compréhension de chacun.

MMM

MATTHIEU CHEDID RENCONTRE
MARTIN PARR

DU 4 OCTOBRE AU 29 JANVIER
MUSÉE DE LA MUSIQUE - CITÉ DE LA MUSIQUE

VISITE LIBRE   

Fruit de la rencontre entre le musicien Matthieu Chedid et le photographe contemporain Martin Parr, cette exposition revisite l'iconographie parrienne dans un ballet de sons et de lumières.

LUDWIG VAN LE MYTHE BEETHOVEN

DU 14 OCTOBRE AU 29 JANVIER
ESPACE D'EXPOSITION - PHILHARMONIE

VISITES LIBRES

Parcours audiotactile 

En complément du parcours tout public, les visiteurs déficients visuels peuvent découvrir l'exposition *Ludwig van, le mythe Beethoven* grâce à des images en relief et une audiodescription diffusée sur l'audioguide gratuit.

Parcours sonore adapté 

Un parcours audio accompagne le public handicapé mental dans sa découverte de l'exposition *Ludwig van, le mythe Beethoven*. À travers les commentaires adaptés d'une sélection d'œuvres, les visiteurs explorent le mythe de ce génie visionnaire.

Enfants, adolescents et adultes    

VISITE GUIDÉE BEETHOVEN

La visite guidée de l'exposition peut être adaptée aux groupes de personnes handicapées. Le conférencier enrichit son commentaire grâce à l'écoute d'extraits sonores et à l'utilisation de supports de médiation multisensoriels. Les visiteurs malentendants peuvent demander une visite en lecture labiale avec audiophones, pour une amplification du commentaire et des extraits sonores.

Enfants, adolescents et adultes    

VISITE-ATELIER SYMPHONIE DES SENS

En complément de la visite générale de l'exposition, le groupe manipule des instruments de musique en atelier pour revisiter tous ensemble un grand classique de Beethoven, comme *La Lettre à Élise* ou *l'Ode à la joie*.

PUBLICS HANDICAPÉS

JAMAICA JAMAICA !

DU 4 AVRIL AU 20 AOÛT
ESPACE D'EXPOSITION - PHILHARMONIE

VISITES LIBRES

Parcours audiotactile

Les visiteurs déficients visuels peuvent découvrir l'exposition grâce à un parcours audiotactile composé de dessins en relief et d'une audiodescription diffusée sur l'audioguide gratuit.

Adolescents et adultes

VISITE GUIDÉE DESTINATION JAMAÏQUE

La visite guidée de l'exposition peut être adaptée aux groupes de personnes handicapées. Le conférencier enrichit son commentaire grâce à l'écoute d'extraits sonores et à l'utilisation de supports de médiation multisensoriels. Les visiteurs malentendants peuvent demander une visite en lecture labiale avec audiophones, pour une amplification du commentaire et des extraits sonores.

DURÉE : 1 HEURE 30

Adolescents et adultes

VISITE-ATELIER RYTHMES JAMAÏCAINS

En complément de la visite de l'exposition *Jamaica, Jamaica !*, les visiteurs découvrent avec le conférencier la richesse des rythmes jamaïcains en reprenant un standard de la musique reggae.

DURÉE : 2 HEURES

FORMATIONS POUR LES RELAIS « HANDICAP »

Des séances de sensibilisation à la politique d'accessibilité de la Philharmonie de Paris sont organisées à destination des structures de formation, des entreprises, des professionnels du tourisme...

DURÉE : 2 HEURES
TARIF : 175€

Des présentations de la collection permanente et des expositions temporaires *Ludwig van, le mythe Beethoven* et *Jamaica Jamaica !* sont également proposées aux encadrants de structures relais handicap qui souhaitent venir avec leur groupe en visite libre.

DURÉE : 1 HEURE 30
DATES ET TARIF : NOUS CONSULTER
HANDICAP@PHILHARMONIEDEPARIS.FR

COLLECTION PERMANENTE

MUSÉE DE LA MUSIQUE - CITÉ DE LA MUSIQUE

VISITE LIBRE : GRATUIT POUR LA PERSONNE HANDICAPÉE ET SON ACCOMPAGNATEUR. RÉSERVATION OBLIGATOIRE
VISITE GUIDÉE ET VISITE-ATELIER : 60€ PAR GROUPE

La visite du Musée est accessible aux personnes handicapées. Des sièges-cannes et des fauteuils roulants sont disponibles au vestiaire. Les espaces du Musée sont desservis par un ascenseur. Les chiens guides sont les bienvenus dans tous les espaces de la Philharmonie de Paris.

VISITES LIBRES

Des boucles magnétiques, compatibles avec les audioguides gratuits, sont prêtées aux visiteurs malentendants appareillés pour une amplification des parcours sonores. Les audiovisuels sont sous-titrés.

TOUCHEZ LA MUSIQUE

Le Musée propose dans sa collection permanente un parcours de cinq « instruments à toucher » inclus dans des dispositifs interactifs. Accessible à tous, ce parcours offre une approche multisensorielle des instruments.

PARCOURS TACTILE

Quatorze dessins d'instruments en noir contrasté et en relief, complétés par un parcours audiodescription, permettent une découverte audiotactile de la collection.

VISITES GUIDÉES

PUBLIC SOURD ET MALENTENDANT 

Enfants, adolescents et adultes

VISITES EN LECTURE LABIALE

La plupart des visites du Musée et des expositions *Ludwig van* et *Jamaica Jamaica !* peuvent être adaptées en lecture labiale (voir p. 38-39). Pour les groupes d'adolescents et d'adultes, des audiophones compatibles avec une boucle magnétique permettent d'amplifier le discours du conférencier et les extraits musicaux.

DURÉE : 1 HEURE 30

Enfants, adolescents et adultes

SONS ET VIBRATIONS

La découverte visuelle et sonore des instruments du Musée est complétée par une expérience inédite : le ressenti des vibrations au moyen d'une chaise vibrante. En atelier, les jeunes manipulent des instruments et observent la retranscription visuelle des sons pour une meilleure compréhension de la musique.

DURÉE : 2 HEURES

PUBLICS HANDICAPÉS

PUBLIC DÉFICIENT VISUEL

Enfants, adolescents et adultes **À PORTÉE DE MAINS**

Avec l'aide d'un conférencier et de fiches de salle en relief, les visiteurs découvrent l'histoire, la forme et le son d'instruments des collections. En atelier, ils peuvent ensuite toucher certains de ces instruments.
DURÉE : 2 HEURES

Enfants à partir de 10 ans et adultes **MUSIQUE ET VIE QUOTIDIENNE À LA COUR DE VERSAILLES VISITE INTER-MUSÉES**

La Philharmonie et le château de Versailles proposent de découvrir la musique du XVII^e siècle en suivant deux visites-découvertes. Au Musée de la musique, le groupe découvre les musiciens tels que Lully, Couperin et Delalande qui rythmaient la vie de la cour. Une approche tactile de deux instruments de musique de cette époque, la viole de gambe et l'orgue, est également proposée.

Au château de Versailles, le visiteur découvre l'organisation de la vie musicale, profane et religieuse, qui a été structurée durant le règne de Louis XIV : musique de la Chapelle, musique de la Chambre dans les appartements, musique des Grandes Écuries en plein air ont rehaussé de leur éclat tous les événements ordinaires et extraordinaires de la vie à la cour.

DURÉE : 1 HEURE 30 AU MUSÉE DE LA MUSIQUE
2 HEURES AU CHÂTEAU DE VERSAILLES
DATES ET TARIF : NOUS CONSULTER



PUBLIC À MOBILITÉ RÉDUITE

Enfants, adolescents et adultes **VISITES AVEC CONFÉRENCIER**

Tous les espaces du Musée sont accessibles aux visiteurs handicapés moteur. Des fauteuils roulants et des sièges-cannes sont disponibles au vestiaire. La plupart des visites du Musée sont accessibles aux visiteurs à mobilité réduite. Les visites-ateliers peuvent s'adapter aux capacités de souffle et de préhension de chacun.
DURÉE : 1 HEURE 15 À 2 HEURES

PUBLIC HANDICAPÉ MENTAL ET PSYCHIQUE

Enfants, adolescents et adultes **VOIR, ENTENDRE, TOUCHER, COMPRENDRE**

Cette visite-atelier participative, adaptée aux capacités de chacun, permet de découvrir la collection du Musée, d'écouter un musicien et de manipuler des instruments.
DURÉE : 2 HEURES

Enfants, adolescents et adultes **VISITES-CONTES**

Les visites-contes *Carnaval des animaux*, *Pierre et le Loup*, *Contes de la nature* et *Contes d'ici et d'ailleurs* sont accessibles aux visiteurs avec un handicap mental (voir p. 41).
DURÉE : 1 HEURE 15

TARIFS : VOIR P. 66

PUBLIC AVEC LA MALADIE D'ALZHEIMER

Projet Au rythme du souvenir, accueillir les publics atteints de la maladie d'Alzheimer au Musée de la musique

Soucieux de rendre son offre accessible au plus grand nombre, le Musée a développé un projet pilote autour de la maladie d'Alzheimer intitulé *Au rythme du souvenir*. Dans la collection permanente, des cycles de visites adaptées sont proposés aux structures d'accueil et associations. Les expositions temporaires peuvent être découvertes dans le cadre d'une visite ponctuelle.

Un webdocumentaire rendant compte de cette expérience est disponible sur le site internet de la Philharmonie de Paris :

<http://aurythmedusouvenir.philharmoniedeparis.fr>

Pour tout renseignement, contacter :
HANDICAP@PHILHARMONIEDEPARIS.FR

CE PROJET A REÇU LE SOUTIEN DE LA FONDATION SWISSLIFE, DE LA FONDATION DE FRANCE ET DE LA FONDATION RELINICA PREVOYANCE